



Congrès 2018 de l'UNSA Retraités

Le congrès de l'UNSA Retraités s'est tenu les 18 et 19 décembre 2018 à Paris. Le SNPDEN était représenté par Jean-Claude Seguin, responsable du secteur au sein de la commission carrière de notre syndicat.

Ce congrès a réélu dans ses fonctions de secrétaire général Jean-Marc Schaeffer, et autour de lui, a renouvelé sa confiance au secrétariat national sortant. Un nouveau bureau national a également été élu, au sein duquel le SNPDEN, dans le pôle « éducation », dispose d'un siège de titulaire, qui sera occupé par Jean-Claude Seguin. Tous les pôles, au nombre de 8, sont représentés à l'exception du pôle « commerce et services » qui n'a proposé aucune candidature.

Le congrès a vécu un grand moment de qualité avec la brillante intervention de Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, qui passera la main lors du prochain congrès au mois d'avril 2019. Son propos, de plus d'une heure, a bien évidemment été tourné vers l'actualité immédiate, ce qu'on a nommé le « mouvement des gilets jaunes ». Son analyse a porté sur la forme du mouvement, sur l'appui de la population, traduisant un sentiment d'injustice sociale, à travers un mouvement du numérique, sans représentant ou des représentants vite qualifiés de traîtres, sans encadrement.

Il a largement évoqué la notion de dédagisme et d'anti-système, illustrée par les propos de Le Pen, de Mélenchon ou de Macron (lors des élections de 2017), jouant ainsi le rôle de « l'arroseur arrosé ».

Dans un deuxième temps, il a évoqué les différentes propositions du Président Macron (augmentation du SMIC, prime d'activité, heures supplémentaires désocialisées et défiscalisées, diminution de la CSG pour certains retraités...). Il a en outre dénoncé cette diminution de la CSG, car en fait absorbée par la désindexation annoncée des pensions.

Les débats ont été très riches et ont porté sur les points suivants, constituant ainsi le projet de résolution.

- 1. Retraité(e), un(e) citoyen(ne) à part entière :** le congrès a mené ses réflexions sur la place des retraités dans la société, rappelant que tout doit être fait pour éviter les conflits entre générations et pour préserver les solidarités. Le rôle essentiel des retraités dans la société a été rappelé, comme leur engagement (syndical, associatif ou au sein de diverses instances) qui doit être reconnu et valorisé.
- 2. Défendre et améliorer le pouvoir d'achat des retraité(e)s :** les débats ont permis de réaffirmer notre attachement indéfectible au système de retraite par répartition par lequel les cotisations des actifs permettent de verser les retraites. La sauvegarde de notre système par répartition repose sur la né-



Jean-Claude SEGUIN
ESN, commission Carrière

cessité d'équilibrer les recettes et les dépenses des caisses de retraite obligatoires. L'inadéquation actuelle entre rentrées et dépenses repose aujourd'hui sur différents facteurs (augmentation du nombre de retraités, allongement de la durée de la vie, maintien d'un taux élevé de chômage, carrières souvent entrecoupées...). Pour l'UNSA Retraités, c'est à l'ensemble des paramètres (taxation insuffisante des produits financiers, fraude et évasion fiscales...) qu'il faut s'attaquer.

L'érosion du pouvoir d'achat des retraités est une réalité depuis 1993 (privé), 2003 (fonctionnaires) ou 2007 (régimes spéciaux) avec la fin de l'indexation des pensions sur les salaires des actifs, puis avec les réformes Balladur et Fillon. Aujourd'hui, c'est la remise en cause de la méthode de revalorisation des pensions qui liait leur évolution à celle du coût de la vie. Enfin, l'indice INSEE utilisé ne traduit pas la réalité des dépenses contraintes des retraités.

On peut aussi citer comme facteurs de l'aggravation de la perte de pouvoir d'achat des retraités, la création de la CASA, les mesures fiscales touchant directement ou indirectement les retraités, la majoration de la CSG non compensée, les reports de revalorisation, le gel des pensions à trois reprises, la désindexation des pensions par rapport à l'évolution des prix à la consommation!

Concernant les pensions de réversion, l'UNSA Retraités s'opposera à toute réforme qui conduirait à une régression pour les bénéficiaires.

Conformément à une revendication du SNPDEN, l'UNSA Retraités, au

sein de l'UNSA, poursuivra toute action destinée à corriger les inégalités hommes-femmes, liées à la pénalisation dans les déroulements de carrière qui se traduisent par des pensions très inférieures à celles des hommes.

3. La santé: les délégués au congrès se sont longuement exprimés sur le système de protection sociale, sur le financement de l'assurance maladie, sur la nécessité de prendre sa retraite en bonne santé, et un long débat, touchant chaque individu, s'est engagé sur la fin de vie.

4. La perte d'autonomie: conséquence du vieillissement, la perte d'autonomie nécessite un renforcement des programmes de prévention. L'UNSA Retraités revendique des mesures pour les aidants familiaux, que tout soit mis en œuvre par les pouvoirs publics pour faciliter le maintien à domicile, pour développer des structures intermédiaires d'accueil alternatives et la création de places nouvelles en EHPAD.

5. L'environnement: l'UNSA Retraités revendique des logements dignes pour chacun, dans le cadre d'une mixité sociale indispensable et que les services publics (maintien du ser-

vice public, de commerces de proximité, de transports publics en ville comme en campagne) doivent tout mettre en œuvre pour permettre à chaque retraité de vivre sereinement.

6. Développer l'UNSA Retraités: les retraités d'aujourd'hui sont les actifs d'hier (et les actifs d'aujourd'hui sont les retraités de demain!). Ils ne peuvent oublier que les améliorations dont ils bénéficient ou bénéficieront ne sont ou ne seront que le résultat de l'action menée par eux-mêmes et par ceux qui les ont précédés.

L'UNSA Retraités s'inscrit totalement dans les valeurs défendues par l'UNSA dont:

- l'indépendance et l'autonomie syndicale
- la laïcité
- la lutte contre les discriminations
- l'implication européenne.

La force de l'UNSA Retraités repose sur ses adhérents et sur son réseau militant. Mais il est nécessaire que des sections UNSA Retraités soient mises en place dans tous les départements. Le SNPDEN-UNSA doit y prendre toute sa place, compte-tenu du nombre important d'adhérents qu'il apporte.

LE CONGRÈS S'EST CONCLU SUR L'ADOPTION À L'UNANIMITÉ DE LA MOTION SUIVANTE

L'UNSA Retraités, réunie en congrès les 18 et 19 décembre 2018, réaffirme que la revalorisation des pensions de retraites doit être calculée en fonction de l'évolution du salaire des actifs et en aucun cas être inférieure à l'évolution du coût de la vie.

Les délégués, venus de tous les départements et régions de France (métropole et Outre-mer), ont pris acte des annonces du Président de la République concernant la CSG. Toutefois, l'UNSA Retraités considère que ces annonces ne répondent pas à ses revendications. L'UNSA Retraités poursuivra son action pour que cette majoration de la CSG, injuste et discriminatoire, soit totalement compensée.

L'UNSA Retraités demande une vaste réforme fiscale nationale, incluant un volet de lutte contre la fraude fiscale et une harmonisation de la fiscalité à l'échelle européenne, pour une société juste et équitable.

Les délégués réaffirment leur attachement au système de protection sociale français reposant sur la solidarité entre tous les citoyens. L'UNSA Retraités se prononce pour la création d'un droit universel de compensation pour l'autonomie et pour la création d'un cinquième risque de protection sociale.

L'UNSA Retraités considère que le dialogue avec les organisations syndicales, et d'autres corps intermédiaires, est indispensable pour permettre un fonctionnement satisfaisant de la démocratie sociale dans une société respectueuse de l'environnement, et éviter la montée des inégalités, sources de violences. Dans cette perspective, l'UNSA Retraités revendique la mise en place d'une instance nationale de concertation entre les organisations syndicales qui représentent les retraités et les pouvoirs publics.